

# Licence professionnelle Métiers du suivi d'élevage et de la valorisation des produits animaux transformés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers du suivi d'élevage et de la valorisation des produits animaux transformés. 2016, Université du Maine. hceres-02039634

**HAL Id: hceres-02039634**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039634>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Filières animales, élevage et transformation

- Université du Maine

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Les objectifs de la licence professionnelle (LP) *Productions animales* (PA) spécialité *Filières animales, élevage et transformation* portée par l'Université du Maine sont de former des spécialistes niveau II dans le domaine de la production animale. Le caractère généraliste de la formation permet aux diplômés de prétendre à des postes à responsabilité à différents niveaux de la filière (élevage, services aux éleveurs, groupement de producteurs et structures de commercialisation d'animaux vivants, alimentation du bétail, transformation et grande distribution), entre autres grâce à leur connaissance de la qualité et de la sécurité alimentaire.

## Synthèse de l'évaluation

La LP *Filières animales, élevage et transformation* qui accueille une vingtaine d'étudiant par an est tout à fait bien intégrée au tissu professionnel et économique local. Elle a mis en place des partenariats avec deux lycées agricoles (Lycée d'enseignement agricole et professionnel Val de Sarthe à Sablé-sur-Sarthe et Lycée d'enseignement général et technologique la Germinière à Rouillon) mais également avec la chambre d'agriculture de la Sarthe (CA 72) et le centre de fiscalité et de gestion agricole (CEFIGA). Elle se distingue des formations équivalentes existant dans la région par un enseignement plus généraliste, qui va de l'élevage jusqu'à la transformation et la distribution des produits de la viande. Cela est illustré par la diversité des métiers visés. Le fait de proposer une semaine d'intégration et une unité d'enseignement (UE) de « positionnement » permet théoriquement d'ouvrir le recrutement à un public diversifié. Mais dans les faits, les inscrits pédagogiques ont majoritairement une formation initiale de type brevet de technicien supérieur (BTS, pour 79 %) ; l'attractivité de la formation pour des étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou ayant validé une deuxième année de licence (L2) semble donc limitée.

La formation est structurée en neuf UE, avec pour quatre d'entre elles une forte implication des professionnels, ce qui est remarquable. Deux UE sont consacrées aux projets tutorés et aux stages. De façon originale, la formation comporte deux stages : un stage court de 4 semaines dans une exploitation agricole et un stage plus long (12 semaines) dans une entreprise du secteur d'activité de la viande.

Sur les dernières années, on note un excellent taux de réussite (92 %). L'insertion professionnelle des diplômés est estimée à 75 % 30 mois après l'obtention du diplôme, mais on regrette que le dossier ne précise pas la nature des emplois occupés. Il n'est pas non plus indiqué si certains diplômés poursuivent leurs études.

Il est regrettable que cette licence, qui présente une forte interaction avec le monde professionnel, ne soit toujours pas accessible en apprentissage. Cette remarque a déjà été faite lors de l'évaluation précédente.

## Points forts :

- Choix de formation généraliste sur la filière animale qui permet de démarquer la LP des formations concurrentes.
- Forte participation des professionnels aux enseignements.
- Bonne insertion professionnelle à 30 mois (75 %).
- Semaine d'intégration et UE de « positionnement » pour la remise à niveau des étudiants en début de parcours.

Points faibles :

- Formation qui n'est pas proposée en apprentissage.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Peu ou pas d'inscrits venant de L2 et de DUT.

Recommandations :

La LP *Filières animales, élevage et transformation* affiche de forts liens avec les professionnels et les entreprises ; il reste à convaincre ces partenaires de recruter des étudiants en apprentissage. Un conseil de perfectionnement permettant de réfléchir aux évolutions de la spécialité doit être mis en place avec tous les acteurs de la formation, y compris les étudiants.

Il serait opportun de mieux communiquer auprès des étudiants préparant un DUT ou une licence générale afin d'attirer un public plus large que les seuls BTS, qui représentent la grande majorité des inscrits.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est bien structurée en neuf unités d'enseignements (UE), parmi lesquelles l'UE Projet tutoré et l'UE Stages. Il existe de façon intéressante une UE de « positionnement » composée de différents modules (zootechnie, physiologie animale, comptabilité-gestion, conduite des systèmes de production) qui permet aux étudiants n'ayant pas suivi un cursus « filière animale » une remise à niveau dès le début de la formation. Le volume global horaire étudiant est de 500 heures auxquelles s'ajoutent 100 heures de projet tutoré et 16 semaines de stage.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est bien intégrée dans le tissu économique et social de la région. Elle a développé des partenariats avec des lycées agricoles du secteur ainsi qu'avec la chambre d'agriculture de la Sarthe.</p> <p>L'existence dans la région d'autres licences professionnelles portant sur des thématiques équivalentes ne semble pas être un frein au recrutement des étudiants et à l'insertion professionnelle des diplômés. La LP <i>Filières animales, élevage et transformation</i> ayant choisi de se différencier par un enseignement généraliste sur la filière viande.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La responsabilité pédagogique de la licence est assurée par un maître de conférences de l'Université du Maine. Les enseignements sont répartis entre les enseignants de l'Université (1/3), ceux des deux lycées partenaires (1/3), et une trentaine de professionnels issus de tous les domaines de la filière animale (1/3). Cela assure une réelle complémentarité dans les expertises.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en moyenne de 20 étudiants, quoiqu'assez variables d'une année sur l'autre. Le recrutement se fait essentiellement à un niveau BTS (79 %). Sur l'ensemble des 9 dernières années, on notera un excellent taux de réussite (92 %) ainsi qu'une bonne insertion professionnelle estimée à 75 % 30 mois après l'obtention du diplôme. Le bilan reste difficile à établir, le dossier ne précisant pas la nature ni le niveau des emplois occupés, ni les éventuelles poursuites d'études.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Cette formation à forte dominante professionnelle n'a que très peu de liens avec le monde de la recherche (ce qui ne constitue pas un problème compte tenu des objectifs).</p>
<p>Place de la</p>	<p>La professionnalisation est indéniablement un point fort de cette LP. Elle commence par une semaine d'intégration qui vise à poser le cadre</p>

professionnalisation	pratique de la formation, et est complétée par un projet tutoré de 100 heures (7 ECTS) et deux stages de respectivement 4 et 12 semaines (18 ECTS). L'implication d'environ 30 professionnels est un élément remarquable. Il reste cependant regrettable que cette licence ne soit toujours pas accessible en apprentissage, comme cela avait été recommandé lors de la précédente évaluation.
Place des projets et stages	De façon originale, le stage se déroule en deux parties : un stage court de 4 semaines dans une exploitation et un stage plus long de 12 semaines dans une entreprise du secteur d'activité de la viande. Du fait de la pluridisciplinarité de la LP, les stages sont très diversifiés, tant sur le plan géographique que dans la nature du travail demandé et des types d'organismes ou entreprises d'accueil. Les modalités d'évaluation et de soutenance sont celles classiquement attendues dans ce type de formation.  Les sujets de projets tutorés sont en lien avec les demandes des entreprises d'accueil ; aucun exemple n'est cependant proposé dans le dossier pour illustrer ces thématiques.
Place de l'international	La formation n'est pas particulièrement tournée vers l'international. La réalisation d'un stage à l'international est encouragée, mais cela ne concerne que très peu d'étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cette formation s'adresse à des titulaires de BTS, de DUT ou à des étudiants ayant validé une deuxième année de licence. En pratique les candidats sont très majoritairement titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) <i>Productions animales</i> ou <i>Analyse et conduite de systèmes d'exploitation</i> . Les lycées partenaires contribuent à assurer un flux d'étudiants tous les ans. On note cependant l'absence d'étudiants de DUT ou de L2 alors que la formation a mis en place une semaine d'intégration ainsi qu'une UE de positionnement sous forme de parcours adapté permettant un recrutement plus élargi. Il serait souhaitable, soit de mieux communiquer sur ce procédé, soit de proposer une UE optionnelle dans la licence <i>Sciences de la vie</i> pour attirer un public plus large.  Les modalités de recrutement ne sont pas précisées dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont donnés sous forme de cours, travaux dirigés et travaux pratiques. La place du numérique est limitée à l'utilisation de la plateforme pédagogique UMTICE de l'Université pour les supports de cours.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation (sous forme de contrôle continu) sont celles retrouvées classiquement pour ce type de formation : examens écrits ou oraux, individuels ou en groupe. Les stages et le projet d'étude font l'objet de rédaction d'un rapport et d'une soutenance devant un jury d'enseignants et de professionnels du domaine.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences essentielles à acquérir par les étudiants sont bien listées dans le dossier. Les modalités d'évaluation de ces compétences ne sont pas toutes précisées. Les compétences des modules professionnalisant (comme les stages et le projet tutoré) font l'objet d'un suivi régulier par les membres de l'équipe enseignante.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est réalisé par le service dédié de l'établissement. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de 75 %, ce qui est convenable. On remarque cependant le faible taux de diplômés en emploi dans la région Sarthe Mayenne (13 à 33 % entre 2010 et 2012). Un suivi plus précis (postes occupés, entreprises) reste à mettre en place.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Deux comités réunissant les principaux partenaires de la formation sont mis en place : un comité de pilotage chargé d'assurer la bonne marche générale de la licence ainsi qu'un comité pédagogique se réunissant à la rentrée et lors des soutenances de stage en fin de cursus. A ce jour, il n'existe toujours pas de véritable conseil de perfectionnement.

# Observations de l'établissement

Champ de formation	Sciences, technologie, Ingénierie
Intitulé du diplôme	Licence Professionnelle Filières animales, élevage et transformation

### Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

*En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :*

Dans la nouvelle maquette, il est prévu de former un Conseil de perfectionnement, constitué d'enseignants, enseignants-chercheurs, professionnels, personnels administratifs et étudiants.

De plus, un suivi plus précis du devenir des étudiants sera assuré par les services ad hoc de l'Université du Maine.

Enfin, cette LPPA sera offerte en présentiel et en apprentissage (ouverture prévue en 2018 ou 2019), et une meilleure publicité auprès des DUT et licences générales sera assurée.

Pour Le Président de l'Université du Maine  
La Vice Présidente FVU  
Anne DESERT

